



Livret de l'étudiant.e 2018-2019

NIVEAU Master

MENTION : Traduction et Interprétation

En attente de validation du conseil d'UFR LCE et de la CFVU de septembre
Version provisoire

Livret voté à la CFVU du XXX

UFR de Langues et Civilisations Étrangères
Université Paris Nanterre - Bâtiment V
200 avenue de la République 92001 Nanterre Cedex
www.parisnanterre.fr



 ufr-lce.parisnanterre.fr

 **Université
Paris Nanterre**
 **UFR LCE**

SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA FORMATION	3
ORGANIGRAMME ET CONTACTS	4
UNIVERSITE	4
UFR	4
DEPARTEMENT / FORMATION	4
SERVICES NUMERIQUES	5
EMAIL UNIVERSITAIRE	5
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	5
ASSISTANTS ET LECTEURS PARTANTS	5
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019	5
ADMISSIONS ET INSCRIPTIONS	6
MAQUETTE DU DIPLOME	8
PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS	10
MASTER 1 / SEMESTRE 1	10
MASTER 1 / SEMESTRE 2	18
MASTER 2 / SEMESTRE 1	25
MASTER 2 / SEMESTRE 2	36
STAGES	41
MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLOME	43
MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS	44
MODALITES GENERALES	44
MODALITES SPECIFIQUES	44
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	44
DELIVRANCE DU DIPLOME	44
CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE	45

PRESENTATION DE LA FORMATION

Un mot de bienvenue

Le département d'études anglophones composante de l'UFR de Langues et Cultures Étrangères de l'université Paris Nanterre, est heureux de vous accueillir au sein de ses formations.

Notre département s'organise autour de sa mission qui consiste à former les étudiant.es à la connaissance du monde anglophone. Cette mission a pour prolongement la formation de chercheurs qui seront des spécialistes des différents aspects du monde anglophone : langue, littérature, civilisation.

Notre département propose des formations en licence et en master (masters professionnels et master « études anglophones »). Elle assure également une préparation aux concours de l'enseignement secondaire, CAPES et agrégation (externe et interne).

Depuis 1984, en collaboration avec les UFR de Sciences juridiques et l'UFR SEGMI (Économie et Gestion), le département d'Études anglo-américaines assure les enseignements de langue spécialisée (anglais juridique, anglais économique), de civilisation des pays anglophones, historique et contemporaine, qui ont pour objet l'étude comparative des institutions politiques, juridiques et économiques du monde anglophone. Ces formations font partie de la nouvelle offre de l'université Paris Ouest Nanterre. Pour plus d'informations, consulter les offres de formation de l'UFR Sciences juridiques et de l'UFR SEGMI.

Le département propose également, conjointement avec l'UFR SSA, un parcours bi-cursus histoire-anglais. Il est possible de consulter cette offre de formation auprès de l'UFR SSA.

Nous vous souhaitons une excellente année universitaire dans notre département.

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez vous référer à la fiche formation en ligne :

<http://www.parisnanterre.fr/formation/>

ORGANIGRAMME ET CONTACTS

Université

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr/>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

UFR

Direction de l'UFR : Danièle Paycha – Zoraïda Carandell

Responsable administratif/ve de l'UFR : Marc Hossein

Site internet de l'UFR : <http://ufr-lce.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

Département / Formation

Secrétariat de la formation :

Sandra POMMIER (bureau V130 - bât.V)

Sandra.pommier@parisnanterre.fr, Tel. 01 40 97 58 81

Responsabilité pédagogiques :

Master Traduction M1 et M2
économique et juridique
audiovisuelle

Bernard Cros
Anne Crémieux

Recrutement et encadrement des lecteurs

Cécile Viollain et Hugo Chatellier

Etudiants Erasmus

Laurence Gervais

Équivalences

Anny Crunelle et Claude Dorey

Lecteurs partant

Christine Berthin

Assistants partant

Anne Battesti

Des postes d'assistants sont proposés dans des établissements secondaires au Royaume-Uni, en Irlande, au Canada, en Nouvelle-Zélande, en Australie et aux États-Unis. Pour être candidat, il faut être inscrit à Paris Ouest Nanterre, être titulaire du DEUG complet (L1 et L2) pour les îles britanniques, et de la licence pour les autres pays. Des réunions d'information seront organisées en novembre et seront annoncées par voie d'affiche et sur le site du Département d'Études Anglophones. Les dossiers de candidature et une notice seront disponibles à cette occasion. En général, la campagne de candidature est close tout début janvier.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Battesti à l'adresse suivante : battesti@parisnanterre.fr

Des postes de lecteurs dans des universités et collèges en Grande-Bretagne, aux U.S.A. et au Canada sont disponibles. Il faut être titulaire d'une licence au moment de poser sa candidature, et avoir obtenu le M1 en juin pour pouvoir partir.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Berthin à l'adresse suivante : cmurphy@parisnanterre.fr

SERVICES NUMERIQUES

Email universitaire

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre webmail.

Espace Numérique de Travail (ENT)

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr/>), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2018-2019

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

Xselon le calendrier général de l'université

- selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

Vous pouvez prendre connaissance de ce calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire> .

ADMISSION ET INSCRIPTION en MASTER TRADUCTION ET INTERPRETATION

Candidats éligibles :

- Etudiants titulaires d'une licence délivrée par une université française (de préférence d'Etudes Anglo-américaines, de LEA, de Droit ou d'Economie, mais ceci n'est pas exclusif).
- Etudiants non-titulaires d'une licence délivrée par une université française (diplômés des Ecoles de Commerce, diplômés des Instituts de Sciences Politiques, titulaires de diplômes étrangers, etc..), sous réserve de l'obtention d'une équivalence.

Dépôt du dossier de candidature :

Les candidats devront faire parvenir au Secrétariat du Master Professionnel un **dossier complet en mai, aux dates d'ouverture de la plateforme prévue à cet effet.**

Sélection des candidats :

Tout.les étudiant.es dont le dossier est recevable et complet devront se présenter au test écrit (date communiquée par e-candidat lors de la validation du dossier).

Selon les résultats de l'écrit, le dossier est examiné plus en détail lors de la convocation à l'oral (date communiquée par e-candidat)

Les dates seront également communiquées sur le site ou sur demande dès qu'elles seront connues.

Epreuves :

pour le parcours juridique et économique :

- Questions de culture juridique anglo-américaine en anglais et en français (lectures préliminaires obligatoires : voir liste de lecture/bibliographie –page 7)
- Traduction en français d'un texte juridique anglais et traduction en anglais d'un texte juridique ou économique français

pour le parcours adaptation audiovisuelles :

- Traduction de scénarios d'anglais en français et de français en anglais
- Dissertation en français sur un sujet ayant trait au cinéma

Les étudiant.es présélectionné.es à l'issue du test seront convoqué.es pour un entretien en français et en anglais. Les étudiant.es n'ayant pas obtenu leur licence en juin seront admis.es sous réserve de l'obtention de leur diplôme.

Effectifs :

Les effectifs seront limités chaque année à un total de 15 étudiant.es pour chacun des deux parcours « Traduction audiovisuelle » et « Traduction juridique et économique ».

Durée et composition des études :

En M1, séminaires + stage de 2 à 6 mois (rapport) dans la traduction et / ou la branche de spécialisation.

En M2, séminaires + stage de 2 à 6 mois (rapport) dans la branche de spécialisation.

En M1, il est possible de rendre un mémoire en cas d'impossibilité de décrocher un stage. En M2, le stage est obligatoire.

Débouchés :

- pour l'itinéraire « traduction juridique et économique » : cabinets juridiques et organismes internationaux, services juridiques de grandes entreprises, services de traduction et de documentation de grandes entreprises ou d'organismes internationaux, cabinets de traduction, traduction free-lance.
- pour l'itinéraire « adaptations audiovisuelles » : entreprises de doublage et sous-titrage (fiction, documentaire, animation), maisons de production (cinéma et télévision, traduction de documents divers), traduction dans un environnement multimédia.

LISTE DE LECTURE / BIBLIOGRAPHIE

La liste des ouvrages disponibles à la BU et à la bibliothèque de l'UFR est consultable sur le site du département d'anglais (<http://anglais.parisnanterre.fr/>)

AUDIOVISUELLE

I un ouvrage sur l'histoire du cinéma britannique + un ouvrage sur l'histoire du cinéma américain, au choix parmi les suivants :

Cinéma britannique, suggestions :

N. T. BINH, Philippe PILARD	<i>Typiquement British - Le Cinéma Britannique</i> , 2000
Philippe PILARD et Francis VANOYE	<i>Histoire du cinéma britannique</i> , 128, Armand Colin, 1999
Charles BARR (dir)	<i>All Our Yesterdays: 90 Years of British Cinema</i> , British Film Institute, 1986
Sarah STREET	<i>British National Cinema</i> , New York, Routledge, 1997
Justine ASHBY (dir)	<i>British Cinema Past and Present</i> , New York, Routledge, 2000
John CAUGHIE et Kevin ROCKETT	<i>The Companion to British and Irish Cinema</i> , BFI/Cassel, 1996
Robert MURPHY	<i>The British Cinema Book</i> , BFI, 2002

Cinéma américain, suggestions :

Brigitte GAUTHIER	<i>Histoire du cinéma américain</i> , Hachette, Les Fondamentaux, 2004
Jean-Loup BOURGET	<i>La Norme et la marge</i> , Armand Colin, 2005
Jacqueline NACACHE	<i>Le Film hollywoodien classique</i> , Armand Colin 128, 2005
Robert SKLAR	<i>Movie Made America</i> , Random House, 1994

II - Ouvrages de référence

ARISTOTE	<i>La poétique / Poetics</i>
Jean-François CORNU	<i>Le Doublage et le Sous-titrage. Histoire et esthétique</i> , PUR, 2014
Bernard DUPRIEZ	<i>Dictionnaire GRADUS, Les Procédés Littéraires 10/18.</i>
Jean-Marc LAVAUR et Adriana SERBAN	<i>La traduction audiovisuelle</i> , De Boeck, 2008
Robert McKEE	<i>Story</i> , ReganBooks (Harper Collins), 1997
Dominique PARENT-ALLIER	<i>Approche du scénario</i> , Armand Colin, 2004
Linda SEGER	<i>Making a Good Script Great</i> , Samuel French, 1994
<i>L'Écran traduit</i> , revue en ligne, http://ataa.fr/revue/	

JURIDIQUE ET ECONOMIQUE

I. Pour les non-titulaires d'un diplôme de Droit.

Jean-Luc AUBERT	<i>Introduction au droit</i> , Armand Colin
Danièle FRISON	<i>Droit anglais, institutions britanniques</i> , Paris, Ellipses, nouv. ed. 2005
E. Allan FARNSWORTH	<i>Introduction au système juridique des Etats-Unis</i> , Paris, LGDJ, 1986

II. Ouvrages supplémentaires

Gérard LEGIER	<i>Droit civil : les obligations</i> , Dalloz
Patrick LECOURBE	<i>Droit civil : les personnes, la famille, les incapacités</i> , Dalloz
P. DUPONT-DELESTRAINT	<i>Droit civil : les biens</i> , Dalloz
F. LUCET et B. VAREILLE	<i>Droit civil : les régimes matrimoniaux</i> , Dalloz
J.P. LE GALL	<i>Droit commercial : les activités commerciales</i> , Dalloz
J.P. LARGNIER	<i>Droit pénal général</i> , Dalloz
PETER HAY	<i>Law of the United States</i> , Dalloz 2002
JOHN M. SCHEB	<i>Introduction to the American Legal System</i>

III. Ouvrages de référence (pour tout.les les étudiant.es)

D. FRISON et B. DHUICQ	<i>L'anglais juridique : the English and American Legal Systems</i> , Presses Pocket (Langues pour tous)
	<i>Dictionnaire de l'Anglais juridique</i> , Presses Pocket (Langues pour tous)
A. DUVAL et al.	<i>Dictionnaire Robert et Collins du management pratique</i>
G. CORNU	<i>Vocabulaire juridique</i> , Presses Universitaires de France / Quadrige
G. GADBIN-GEORGE	<i>Glossaire de droit anglais, Méthode, traduction et approche comparative</i> , 2014, Dalloz

MAQUETTE DU DIPLOME

SEMESTRE 1	CM	TD	ECTS
UE 1 3VEAUF71/3VEAUF72/3VEAUF74 Trois séminaires			
EC1. 3VMA7LIN Analyse linguistique			6
deux séminaires de traduction au choix selon la spécialité			
EC2. 3VMA7TRG Traduction spécialisée économique et juridique			6
EC3. 3VMA7TRS Traduction spécialisée audiovisuelle			6
EC4. 3VMA7TRL Anglais Traduction littéraire			6
UE 2 Un séminaire complémentaire parmi trois selon la spécialité			6
EC2. 3VMA7CPJ Civilisation américaine : aspects politiques et			6
EC3. 3VMA7KUL Kulturwissenschaften-Cultural Studies			6
EC4. 3VMA7CIN Anglais Cinéma			6
UE 3 3VEAUC71 Unité transversale généraliste			6
EC5. 3VMA7THC Pratiques et théories critiques			6

SEMESTRE 2	CM	TD	ECTS
UE 1 3VEAUF81-3VEAUF85 Deux séminaires fondamentaux en			12
EC1. 3VMA8LIN Linguistique anglaise			6
un séminaire de traduction au choix			
EC2. 3VMA8TFC Traduction, fiction, culture			6
EC3. 3VMA8TRS Traduction spécialisée			6
UE 2 Une unité transversale généraliste			3
EC4. 3VMA8INF Anglais informatique			3
EC5. 3VMA8PRS Dossier de presse			3
UE 3 3VEAUF81 Mémoire OU Stage OU VAP			15
EC6. 3VMA8MEM Mémoire			15
EC7. 3VMA8MEM Stage			15
EC8. 3VMA8MEM VAP			15

SEMESTRE 3	CM	TD	ECTS
UE 1 3VTSUF01 Tronc Commun			12
EC1. 3VMT00MM Outils multimédias et Interprétation			3
EC2. 3VMT0PRI Propriété intellectuelle et traduction séries			3
EC3. 3VMT0PTR Projet traduction			3
EC4. 3VMT0TRG Traduction littéraire			3
UE 2 Séminaires spécialisés TAV ou TEJ			12
3VTSUF91 Séminaires spécialisés TEJ			
EC5. 3VMT9DDE Discours du droit			12
3VTSUF93 Séminaires spécialisés TAV			
EC5. 3VMT9AFL Analyse filmique			6
EC6. 3VMT9SYN Scénario et Synopsis			6

SEMESTRE 4	CM	TD	ECTS
UE 1 Séminaires spécialisés TAV ou TEJ			18
3VTSUF92 Séminaires spécialisés TEJ			
EC1. 3VMT9TJV Anglais TAS Traduction juridique Version			6
EC2. 3VMT9TJT Anglais TAS Traduction juridique Thème			4,5
EC3. 3VMT9TEV Anglais TAS Traduction économique Version			6
EC4. 3VMT9TET Anglais TAS Traduction économique Thème			4,5
3VTSUF94 Séminaires spécialisés TAV			
EC2. 3VMT9STR Sous-titrage			6
EC2. 3VMT9DBL Doublage			6
EC4. 3VMT9TAV Traduction audio-visuelle			9
UE 3 3VTSUF02 Stage			18
EC5. MT0STJ Stage traduction éco/jur			18
EC6. MT0STA Stage traduction audiovisuelle			18

PRESENTATION DES ENSEIGNEMENTS

M1 / semestre 1

U.E. : 3VEAUF72/3VEAUF74

EC : 3VMA7LIN Analyse linguistique

Intitulé court : Analyse linguistique

Responsable(s) :	Martine SEKALI
Durée du cours :	2h par semaine sur 12 semaines
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Flore COULOUMA, Véronique RAULINE et Martine SEKALI

Programme

Le séminaire sera consacré à la construction du sens et de la cohésion discursive dans les textes littéraires, journalistiques, juridiques, ou toute autre forme de discours, etc. On étudiera en particulier les différents types d'argumentation en analysant les connecteurs, les modalités, envisagées dans une perspective d'analyse critique de discours, ainsi que les outils d'analyse conversationnelle : turn-taking, face, repairs, relevance. Le cours se fera en anglais et en français et inclura des analyses de corpus video.

Le cours comportera 3 parties : 1. les connecteurs (M. Sekali) ; 2. analyse critique de discours : les modalités (V.Rauline), 3. l'analyse conversationnelle (F. Coulouma)

Bibliographie

BOUSCAREN J. et al. (1998), *Analyse grammaticale dans les textes*, Ophrys.

LARREYA P. & RIVIERE C., *Grammaire explicative de l'anglais*, Pearson Longman, 4e édition, 2010

RIEGEL, M., PELLAT, J.C. et RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, PUF.

SIDNELL, Jack (2010), *Conversation Analysis: An Introduction*, London: Wiley-Blackwell.

Pour la partie analyse critique de discours, une brochure de textes sera distribuée.

Bibliographie complémentaire (les articles pourront être envoyés à la demande)

BENVENISTE, E. (1970) L'appareil formel de l'énonciation. *Langages* 17 : 79-88.

HORN, L. et WARD, G, 2005, *The Handbook of Pragmatics*, Oxford : Blackwell.

SEKALI, M., 1991, « Connexion inter-énoncés et relations intersubjectives: *because*, *since* et *for* », *Langages* n°104, Larousse, Paris, pp. 62-78.

SEKALI, M., 2012, « Coordination et sens relationnel: formes schématiques, paramètres contextuels et instructions de cible ». In M. Sekali (ed) « Paramétrer le sens? Etudes de cas », *CORELA Numéros Thématiques*.

SCHEGLOFF, E. A. 2007, *Sequence Organization in Interaction: A Primer in Conversation Analysis, Volume 1*, Cambridge: Cambridge University Press.

TREVISE, A., 2003, « A propos de quelques relations inter-énoncés : hypotaxe, parataxe, asyndète et construction du sens ». In : A. Celle et S. Gresset (eds.) *La subordination en anglais. Une approche énonciative*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, pp. 51-68.

VERHAGEN, A. (2005) *Constructions of Intersubjectivity. Discourse, Syntax, and Cognition*. Oxford: OUP

Modalités de contrôle

- **Formule standard session 1 - Contrôle continu** : Une épreuve sur table de 2h dont la note finale est la moyenne des deux notes obtenues sur 2 séries de questions choisies par l'étudiant(e) parmi les trois domaines traités par les trois enseignantes de ce séminaire (analyse linguistique de phénomènes linguistiques en contexte).
- **Formule dérogatoire session 1** : identique au contrôle continu
- **Session 2** : identique au contrôle continu

Langue(s) du cours Français

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : oui

U.E. : 3VEAUF72/3VEAUF74

EC : 3VMA7TRG Traduction spécialisée économique et juridique

Intitulé court : Traduction spécialisée économique et juridique

Responsable(s) :	Bernard CROS et Jean-Marc SAHUC
Durée du cours :	2 heures par semaine
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Bernard CROS et Jean-Marc SAHUC

Programme

12h Traduction économique (Bernard Cros)

Traduction économique à partir de textes contemporains issus essentiellement de la presse anglo-américaine, mise en jeu du vocabulaire et des problématiques spécifiques à la langue économique. Le cours insistera sur la qualité d'expression en français et amorcera une réflexion sur les pratiques de la traduction.

12h Traduction juridique (Jean-Marc Sahuc)

Il s'agira pour les étudiant.es de se familiariser avec le vocabulaire propre au droit, ainsi qu'au type de documents spécifiques au domaine juridique, en assimilant les méthodes nécessaires à la production de traductions de qualité, tant sur le fond que sur la forme. L'acquisition de connaissances juridiques autant que linguistiques sont le fondement de cet enseignement qui relève à bien des égards du droit comparé et de la « juritraductologie ».

Bibliographie

D. FRISON et B. DHUICQ, *L'anglais juridique : the English and American Legal Systems*, Presses Pocket (Langues pour tous)

Dictionnaire de l'Anglais juridique, Presses Pocket (Langues pour tous)

A.DUVAL et al., *Dictionnaire Robert et Colins du management pratique*

G. CORNU, *Vocabulaire juridique*, Presses Universitaires de France / Quadrige

G. GADBIN-GEORGE, *Glossaire de droit anglais, Méthode, traduction et approche comparative*, 2014, Dalloz

Modalités de contrôle :

- Formule standard session 1 : Contrôle continu. La note finale est la moyenne de deux devoirs sur table de 2 heures chacun (50% et 50%).
- Formule dérogatoire session 1 : une épreuve sur table de 2 heures.
- Session 2 : une épreuve sur table de 2 heures.

Espace cours en ligne : non

Langue(s) du cours : Français

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

Prérequis : non.

U.E. : 3VEAUF72/3VEAUF74
EC 3VMA7TRS Traduction spécialisée audiovisuelle
Intitulé court : Traduction spécialisée audiovisuelle

Responsable(s) :	Anne CREMIEUX et Nina FERRE
Durée du cours :	2h par semaine
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Anne CREMIEUX et Nina FERRE

Programme

La première moitié du séminaire (Anne Crémieux) porte sur les diverses formes de la traduction audiovisuelle : sous-titrage et doublage, voice-over, audiodescription, localisation de jeux vidéo, traduction pour le web et les nouvelles technologies. Outre les exigences stylistiques communes à toute traduction, on s'attachera à étudier les spécificités de la traduction audiovisuelle : ses contraintes propres (brièveté synthétique du sous-titre, mimétisme phonétique du doublage), sa dimension d'oralité, et surtout le rapport qu'elle entretient à l'image. Il s'agit de lire l'image pour mieux la traduire.

La deuxième moitié du séminaire (Nina FERRE) est une introduction au logiciel de sous-titrage Easysub par la pratique du sous-titrage sourds et malentendants et du sous-titrage classique. La pratique sur des extraits variés permet de prendre le logiciel en main tout en travaillant la concision et la précision linguistique (style, vocabulaire, grammaire, orthographe, ponctuation, normes propres au sous-titrage)

Bibliographie

Ouvrages recommandés :

LAVAURE, Jean-Marc et Adriana SERBAN, *La Traduction audiovisuelle. Approche interdisciplinaire du sous-titrage*, CORNU, Jean-François, *Le Doublage et le Sous-titrage. Histoire et esthétique*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le Spectaculaire », 2014
L'Écran traduit, revue en ligne, <http://ataa.fr/revue/>

Modalités de contrôle

- Formule standard session 1 : Contrôle continu. 2 épreuves sur table, une au milieu du semestre (50%) et une à la fin du semestre (50%)
- Formule dérogatoire session 1 : Examen terminal. 1 épreuve sur table de 3 heures
- Session 2 : 1 épreuve sur table de 3 heures

Langue(s) du cours Français

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

Prérequis : non.

U.E. : 3VEAUF72-3VEAUF74

EC : 3VMA7TRL Anglais Traduction littéraire M1 S1

Intitulé court : Traduction littéraire

Responsable(s) :	Christine BERTHIN
Durée du cours :	24 heures TD
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Christine BERTHIN (christine.berthin@parisnanterre.fr)

Programme

Ce séminaire a pour objectif d'une part un perfectionnement des connaissances lexicales et grammaticales par une pratique intensive de la traduction, et d'autre part une initiation à la théorie de la traduction littéraire et à la traductologie. Il s'adresse aux étudiant.es qui se destinent aux métiers de la traduction, à la recherche ainsi qu'aux étudiant.es qui souhaitent se préparer aux concours de recrutement de l'enseignement.

Ce séminaire sera axé sur une pratique intensive de la traduction à partir d'extraits de romans et de textes en prose du 18e au 21e siècle (en français et en anglais) ainsi que sur la traduction en groupe d'une nouvelle.

Des exercices de traduction et de comparaisons de traductions seront intégrés au programme afin que la pratique de la traduction s'accompagne d'une réflexion sur les enjeux de la traduction.

Une initiation à la traduction de textes de théâtre sera également proposée.

Bibliographie

BALLARD, *La traduction de l'anglais au français*, Nathan, 1987.

CHUQUET et PAILLARD, *Approches linguistiques des problèmes de traduction* Gap, Ophrys 1987

DEMANUELLI, *Lire et traduire*, Paris, Masson, 1995

OSEKI DEPRE, Ines, *Théories et pratiques de la traduction littéraire*, Paris, Armand Colin, 2009

VENUTI, Lawrence, ed. *The Translation Studies Reader, Second Edition*, , Routledge 2010

VINAY, Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Gap, Ophrys, 1958

Dictionnaire unilingue Robert en 9 volumes ou lexilogos français sur internet

Modalités de contrôle

- Formule standard session 1 : contrôle continu

La note finale est la moyenne de deux devoirs sur table (un thème et une version comptant pour 50% chacun)

- Formule dérogatoire session 1: Une épreuve sur table en 3 heures (traduction vers le français et traduction vers l'anglais)
- Session 2 : Une épreuve sur table en 3 heures (traduction vers le français et traduction vers l'anglais)

Langue(s) du cours

Français et anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : oui

Prérequis **Très bon niveau de langue en français comme en anglais fortement recommandé pour tous les cours de traduction.**

U.E. : 3VEAUF72-3VEAUF73

EC : 3VMA7CPJ civilisation américaine : aspects politiques et juridiques

Sous-titre : Institutions politiques et juridiques comparées : États-Unis et France

Responsable(s) :	Frédéric HEURTEBIZE
Durée du cours :	2 heures
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Frédéric HEURTEBIZE

Programme

Ce séminaire s'adresse de façon prioritaire mais non limitative aux étudiant.es inscrits en études anglo-américaines, en droit et en histoire. Il requiert un travail personnel significatif. Le séminaire est destiné aussi bien à ceux qui envisagent un M2 professionnalisant tourné vers l'international qu'à ceux qui souhaitent se diriger vers les carrières de la traduction (il y a de plus en plus de textes juridiques) et, bien sûr, à ceux qui veulent poursuivre en recherche sur un sujet de civilisation, qui aux États-Unis est souvent dominé par la place du droit et du juridique.

La moitié des enseignements et des lectures sont en anglais avec une partie CM, des exposés, des échanges et débats : il est indispensable de venir préparé en ayant lu les textes requis.

L'objet du séminaire est de proposer une étude des systèmes politiques et juridiques français et américains sous un angle comparatif, en s'appuyant sur les documents primaires (constitutions) et fondamentaux (ex : discours du Gal De Gaulle, *Federalist Papers*, grands arrêts de la Cour suprême avec un accent mis sur les terminologies. On étudiera les fondements historiques, culturels et intellectuels qui sous-tendent les institutions des deux pays et les différences d'acceptation de concepts fondateurs comme la liberté, l'égalité, la laïcité ou la notion de contrat social.

Seront étudiés les pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires, le poids du judiciaire dans l'équilibre des pouvoirs, l'organisation judiciaire (*court system*) avec ses spécificités et les notions de contrôle judiciaire, contrôle de la légalité et contrôle de constitutionnalité et une séance sera consacrée à l'organisation unitaire (malgré la déconcentration, la décentralisation et la régionalisation) des pouvoirs publics en France par opposition au système fédéral américain. Enfin, on abordera les 2 systèmes de droit : romano-germanique (« *civil law* ») et *common law*.

Bibliographie

Documents de travail (à acheter)

Anne DEYSINE, *Les institutions des États-Unis*, La documentation française, « documents d'études », n° 1.01, 2014.

Constitution française du 4 octobre 1958 (après la révision de juillet 2008), La Documentation française, coll. « document d'études », n° 1.04, 2011.

Les institutions de la France, 3e éd., La Documentation française, coll. « Découverte de la vie publique », 2010.

Ouvrages de référence

DEYSINE Anne, *Les États-Unis : permanence et changements*, Paris, La Documentation française, 2006.

LOWI Theodore et al., *American Government. Power and Purpose*, 11^e éd., New York, Norton, 2010 ou Samuel KERNELL et al., *The Logic of American Politics*, 4e éd., Washington, CQ Press, 2009.

QUERMONNE Jean-Louis, *Les régimes politiques occidentaux*, 5^e éd., Paris, Le Seuil, coll. « Points – essais », 2006.

Pour aller plus loin

BAUM Lawrence, *The Supreme Court*, Washington, CQ Press, 2004.

BLACHER Philippe, *Le Parlement en France*, Paris, LGDJ, 2012.

CUNIBERTI Gilles, *Grands systèmes de droit contemporains*, Paris, LGDJ, 2011 (BU).

DAHL Robert, *How Democratic Is the American Constitution?*, New Haven, Yale UP, 2001.

DEYSINE Anne, *La Cour suprême des États-Unis : droit, politique et démocratie*, Paris, Dalloz, 2015.

Dictionnaire anglais et français et français anglais des termes juridiques et économiques, Livre de Poche.

FARNSWORTH E. A. et S. Sheppard, *Introduction of the Legal System of the US* 3^e éd., Oxford U. Press, 2010.

HÉRAUD Alain et André Maurin, *Institutions judiciaires*, 8^e éd., Paris, Sirey, coll. « Aide-mémoire », 2010.

MASSOT Jean, *Chef de l'État et chef du Gouvernement*, Paris, La Documentation française, 2008.

MORRIS Irwin L., *The American Presidency: An Analytical Approach*, New York, Cambridge UP, 2010.

SMITH et al., *The American Congress*, 8th ed., New York, Cambridge UP, 2013.

Modalités de contrôle

- Formule standard session 1 : la note finale est la moyenne d'un exposé présenté en séminaire (25 %) et d'un examen sur table (essai et questions de cours - durée 2 heures) (75 %)
- Formule dérogatoire session 1 : examen sur table (essai et questions de cours). Durée 3 heures.
- Session 2 : examen sur table (essai et questions de cours). Durée 3 heures.

Langue(s) du cours Anglais et français

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : oui

U.E. : 3VEAUC71

EC : 3VMA7KUL Kulturwissenschaften-Cultural Studies

Intitulé court : Kulturwissenschaften-Cultural Studies

Responsable(s) :	Marion PICKER et Cornelius CROWLEY
Durée du cours :	1h CM, 1h TD par semaine (24h/semestre)
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Marion PICKER et Cornelius CROWLEY

Programme

Ce cours sera une introduction approfondie aux *Cultural Studies* et à leur version allemande, les *Kulturwissenschaften*. Tandis que les *Cultural Studies* sont issues d'une ambition politique de gauche, mise en œuvre à partir des années 1960 au *Centre for Contemporary Cultural Studies* (CCCS) à Birmingham avant de se répandre dans les pays anglophones et le monde entier, les *Kulturwissenschaften* sont en grande partie le résultat d'une réforme « d'en haut » des philologies traditionnelles au début des années 1990. Au regard de leurs processus de constitution, on a également pu isoler la tradition des « premières » *Kulturwissenschaften*, connues sous diverses dénominations (*Kulturphilosophie*, *Kulturkritik*, *Kulturgeschichte*) entre 1870 et 1933. Les deux versions partagent une notion élargie de « culture » – toute pratique humaine ayant trait à la collectivité – et un regard distancié sur l'humain, informé par la sociologie et l'anthropologie culturelle.

Tout au long du semestre, nous allons nous pencher sur l'histoire, les précurseurs ainsi que les problématiques centrales des deux traditions. Dans la partie consacrée aux travaux dirigés, on étudiera quelques-uns des textes déterminants.

Bibliographie selective

Partie Picker

- ADORNO, Theodor W. : *Théorie esthétique ; Paralipomena ; Théories sur l'origine de l'art ; Introduction première* ; trad. de l'allemand par Marc Jimenez et Éliane Kaufholz. Paris : Klincksieck, 1995
- AUGE, Marc. *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris : Le Seuil, 1992
- CASSIRER, Ernst : *La Philosophie des formes symboliques*, tomes 1-3 (*Le Langage, La Pensée mythique, La Phénoménologie de la connaissance*). Paris : Minuit, 1972
- CHALARD-FILLAUDEAU, Anne : *Les Etudes Culturelles*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 2015
- CRARY, Jonathan : *L'art de l'observateur : vision et modernité au XIXe siècle* ; trad. de l'anglais par Frédéric MAURIN. Nîmes : J. Chambon, 1994
- DE CERTEAU, Michel : *L'invention du quotidien, tome 1: arts de faire* (1974). Paris : Gallimard, 1990.
- HALBWACHS, Maurice : *La mémoire collective*. Paris : A. Michel, 1997
- Horkheimer, Max/Adorno, Theodor W. : *La Dialectique de la raison. Fragments philosophiques* ; traduit de l'allemand par Éliane Kaufholz. Paris : Gallimard, 1983
- KITTLER, Friedrich : *Médias optiques cours Berlinoises 1999*. Paris : L'Harmattan, 2015
- LEFEBVRE, Henri : *La production de l'espace* (1974). Paris : Anthropos, 2000
- MATTELART, Armand/Érik Neveu : *Introduction aux Cultural Studies*. Paris : Éditions La Découverte, 2003
- TRAUTMANN-WALLER, Céline : *Aux origines d'une science allemande de la culture. Linguistique et psychologie des peuples chez Heymann Steinthal*. Paris : CNRS éditions, 2006

Œuvres complémentaires en allemand

- BACHMANN-MEDICK, Doris : *Cultural Turns. Neuorientierungen in den Kulturwissenschaften*. Reinbek bei Hamburg: Rowohlt, 2006. (Également disponible en anglais)
- BÖHME, Hartmut/Matussek, Peter/ Müller, Lothar (dir.) : *Orientierung Kulturwissenschaft. Was sie kann, was sie will*. Reinbeck bei Hamburg : Rowohlt, 2002
- JAEGER, Friedrich/Burkhard LIEBSCH/Jürgen STRAUB/Jörn RÜSEN (dir.) : *Handbuch der Kulturwissenschaften*. Stuttgart: Metzler, 2004

U.E. : 3VEAUF72-3VEAUF73

EC : 3VMA7CIN Anglais Cinéma

Sous-titre : « The Vietnam War on Screen : the years that shook America and the world [1955-75] in five films »

Intitulé court : Cinéma

Responsable(s) :	Anne-Marie PAQUET-DEYRIS
Durée du cours :	2h par semaine
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Anne-Marie PAQUET-DEYRIS

Programme

Using a corpus of five films on the Vietnam War, from *The Deer Hunter* (Michael Cimino, 1978), *Apocalypse Now* (Francis Ford Coppola, 1979) and *Full Metal Jacket* (Stanley Kubrick, 1987) to the first two opuses of Oliver Stone's Vietnam Trilogy, *Platoon* (1986) and *Born on the 4th of July* (1989), this 24h seminar will explore the way in which the Vietnam War becomes a tragic reenactment of America's Indian Wars and of the Old West's popular tales. As Susan Sontag was underlining in 1969:

« American policy is still powered by the fantasy of Manifest Destiny, though the limits were once set by the borders of the continent, whereas today America's destiny embraces the entire world. There are still more hordes of redskins to be mowed down before virtue triumphs; as the classic Western movies explain, the only good Red is a dead Red. » (Sontag, *Styles of Radical Will*, New York, Farrar, Straus and Giroux, 1969, p. 196)

We will focus on each director's specific use of codes, conventions and filmic grammar to stage one of the most acute conflicts in the history of the nation which turned it into what President Lincoln used to fear the most in the 19th century, « a house divided ». How can history be mediated and (re)written on film ? Is it possible to become a « cinematic historian » (an expression which has often been used in connection with Oliver Stone)? What is the veterans' status once back home ? How does heroism degenerate into a sense of guilt and despair ?

We will try to answer some of these questions by exploring the relation between visual motifs and cultural representations in these key movies.

Selected bibliography, to be completed in class

BIDAUX, Anne-Marie. *Hollywood et le rêve américain. Cinéma et idéologie aux Etats-Unis*. Armand Colin, 2^e éd.: Paris, 2012.

DEVINE, Jeremy & Schatz, Thomas. *Vietnam at 24 Frames a Second*, Austin : University of Texas Press, 1999.

FRANKLIN, h. bruce. *M.I.A., or, Mythmaking in America*, New York: Lawrence Hill books, 1992.

KENNEDY, Rory. *Last Days in Vietnam*, documentary, 2014.

ROSENSTONE, Robert. *History on Film. Film on History*, Harlow, Great Britain, 2012.

STOKES, Melvyn. *American History through Hollywood Films*, London : Bloomsbury, 2013.

GENTRY, Rick. "Another Meditation on Death: An Interview with Oliver Stone" in *Film Quarterly* V60N4 (2007), 54-60.

HENNEBELLE, Guy. *Panorama des genres au cinéma*. {CinémAction} n° 68, 3^e trimestre 1993.

JULLIER, Laurent. *L'analyse de séquences*. Paris : Nathan cinéma, 2003.

LE MOAL, Pascal. *Lexique cinéma vidéo. Français-Anglais. Anglais-Français*. Paris : Editions Dujarric, 1995.

LOURCELLES, Jacques. *Dictionnaire du cinéma*. Paris : Robert Laffont, 1992.

MOINE, Raphaëlle. *Les genres du cinéma*. Paris : Nathan, 2002.

RÉZÉ, Michel & Bowen, Ralph. *Key Words in American Life. Understanding the United States*. Armand Collin, 1998.

SEGER, Linda. *The Art of Adaptation: Turning Fact and Fiction into Film*. New York: Henry Holt and Co., 1992.

SOBCHACK, Vivian. *The Persistence of History* New York: Routledge, 1996.

STURKEN, Marita, "Reenactment, Fantasy, and the Paranoia of History. Oliver Stone's Docudramas", in *History and Theory*, Vol. 36, N° 4 (Dec. 1997), pp. 64-79 and in *Spectator* Vol. 20, N° 1, Fall 1999/Winter 2000, pp. 23-38.

ZINN, Howard, *A People's History Of The United States - 1492-Present*, Harper Collins, New York, 1999.

—. *A People's History of the American Empire*, Henry Holt, New York, 2008.

Modalités de contrôle

- Formule standard session 1 - Contrôle Continu : la note finale est la moyenne d'une ou deux présentations orales en cours de 30 mn environ (30%, meilleure note des deux conservée) et d'une épreuve sur table en 2 heures en fin de semestre (dissertation/citation ou commentaire de séquence ou sujet combiné)(70%)
- Formule dérogatoire Session 1 : une épreuve sur table en 3 heures (dissertation/citation ou commentaire de séquence ou sujet combiné) (100%)
- Session 2 : une épreuve sur table en 3 heures (dissertation/citation ou commentaire de séquence ou sujet combiné) (100%)

Langue(s) du cours Anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : oui

Prérequis : non.

U.E. : 3VEAUC71

EC : 3VMA7THC Pratiques et théories critiques

Intitulé court : Pratiques et théories critiques

Responsable(s) :	François CUSSET
Durée du cours :	2h par semaine, 1er semestre
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	François CUSSET, Laurence GERVAIS, Thierry LABICA, Véronique RAULINE

Programme

Sur le mode du cours magistral, ce séminaire de M1, ouvert à tout.les étudiant.es de ce niveau dans l'université, vise à mettre en valeur l'héritage pédagogique et scientifique des études anglophones, et à permettre aux étudiant.es d'anglais, plus spécifiquement, d'approfondir leur réflexion critique et d'élargir leurs horizons disciplinaires (puisqu'il est situé au croisement de l'histoire, de la civilisation, de la théorie et de la réflexion morale ou politique).

Il s'agit d'introduire les étudiant.es de Master à des pistes de recherche nouvelles défrichées initialement outre-Manche et outre-Atlantique, et désormais partout dans le monde: théories critiques de la mondialisation libérale, études postcoloniales, théories du genre, constructionnisme identitaire, analyse de la pop culture et des contre-cultures, étude critique des médias (dispositifs et représentations).

Si ces objets variés ont en commun une approche critique et une certaine exigence théorique, le cours n'en vise pas moins à ouvrir le débat et à fournir aux étudiant.es, qu'ils se destinent ou non à la recherche, des outils conceptuels et méthodologiques *opératoires*.

Cinq enseignant.es se succéderont, et une bibliographie détaillée ainsi qu'un plan de cours seront distribués lors de la première séance. Ce cours sera enseigné en anglais mais, dans la mesure où y assisteront des étudiant.es non anglicistes, les intervenants pourront choisir d'alterner avec le français. Pour chaque thème, une introduction générale présentant la problématique, son contexte et ses enjeux sera suivie de l'étude d'un ou deux textes théoriques essentiels.

Bibliographie: extraits de textes (la liste en sera donnée au premier cours)

PLAN DE COURS

- 1- General introduction: forty years of building a toolbox
- 2- Postmodernity, postmodernism: genealogy of a concept
- 3- Culture / power: the legacy of countercultures
- 4- Deconstructing neoliberal discourse: semantics and stylistics
- 5- Theories of the city: concept, conflicts, politics
- 6- Identity in question, 1: gender, queer
- 7- Identity in question, 2: the postcolonial paradigm
- 8- Identity in question, 3: what is a minority?
- 9- Culture / power: Cultural Studies and the understanding of pop culture
- 10- Culture / power: rethinking domination and résistance
- 11- Marxist legacies and renewals
- 12- Introduction to media studies: from mass media to a mass of media

Modalités de contrôle

- Formule standard session 1 - Contrôle continu : dossier de recherche (synthèse, 3 pages) à rendre avant la fin du semestre
- Formule dérogatoire session 1 : examen écrit (dissertation, 3h)
- Session 2 : examen écrit (dissertation, 3h)

Langue(s) du cours Anglais et français

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : oui/non OUI

U.E. : 3VEAUF84 – 3VEAUF85
EC : 3VMA8LIN Linguistique anglaise
Intitulé court : Linguistique anglaise

Responsable(s) :	Agnès LEROUX, Sophie RAINERI
Durée du cours :	2h par semaine
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Agnès LEROUX, Sophie RAINERI

Programme (les cours d'Agnès LEROUX et de Sophie RAINERI alterneront par semaine)

Séminaire de recherche présentant l'étude de deux approches linguistiques (linguistique contrastive ; linguistique de corpus) en un cours pris en charge par deux enseignantes, alternativement.

Introduction à la linguistique de corpus (étude de la langue à partir de données extraites de corpus informatisés) et à la méthode de l'analyse contrastive (analyse en parallèle des systèmes linguistiques de l'anglais et du français), ce cours initie les étudiant.es à une analyse qualitative d'énoncés anglais et français, en complémentarité d'une analyse quantitative effectuée sur corpus (grand corpus monolingue, corpus comparable, corpus de traduction). L'analyse contrastive de corpus peut se faire en fonction soit de notions (l'exclamation, l'expression de la durée, etc.), soit de marqueurs linguistiques tels les connecteurs, les temps grammaticaux, le système de deixis, etc.

Thème envisagé: structuration de l'information et phénomènes de reprise de parole

Bibliographie

GUILLEMIN-FLESCHER, J., 1988. *Syntaxe comparée du français et de l'anglais*, Gap, Ophrys.
 CHUQUET H., PAILLARD M., 1989. *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Gap, Ophrys.
 BIBER, D., CONRAD, S., REPPEN R. 1998. *Corpus Linguistics, Investigating Language Structure and Use*, Cambridge: Cambridge UP..
 MCENERY, Anthony M. and XIAO, Richard Z. and TONO, Yukio.2006.*Corpus-based language studies: an advanced resource book*. Routledge Applied Linguistics Series . Routledge.

Modalités de contrôle

- **Formule standard session 1 - Contrôle continu :**
 Une étude contrastive sur corpus qui synthétise les deux parties du cours (linguistique contrastive et linguistique de corpus), à rendre à la fin des 12 séances.
Formule dérogatoire session 1 : Une épreuve sur table de 2h sur une question qui synthétise les deux parties du cours (linguistique contrastive et linguistique de corpus).
Session 2 : Une épreuve sur table de 2h sur une question qui synthétise les deux parties du cours (linguistique contrastive et linguistique de corpus).

Langue(s) du cours français et/ou anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : oui

U.E. : 3VEAUF84 – 3VEAUF85
EC : 3VMA8TFC Traduction, fiction, culture
Intitulé court : Traduction-culture

Responsable(s) :	Anne BATTESTI, Cécile BIRKS
Durée du cours :	2 heures par semaine
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Anne BATTESTI, Cécile BIRKS

Programme

Ce séminaire se veut à la fois pratique et théorique. On s'entraînera à traduire des textes littéraires de nature et d'aires géographiques variées – États-Unis, Grande-Bretagne et Commonwealth – en interrogeant précisément les spécificités régionales et historiques des extraits, ainsi que la question des niveaux et de registres de langue. Nous nous intéresserons également au contexte culturel de production de ces textes ainsi qu'au contexte de réception de certaines traductions célèbres dans la culture française. Dans ce sens, nous pourrions également travailler à partir d'essais critiques, de préfaces, de correspondances, etc. Le cours comportera, en parallèle, des textes à traduire du français à l'anglais, afin de compléter les connaissances lexicales, et de nourrir notre réflexion sur la traduction.

Bibliographie

BALLARD, Michel, *La Traduction de l'anglais au français*. Paris : Nathan, 1987.
CHUQUET, Hélène, PAILLARD, Michel, *Approche Linguistique des problèmes de traduction anglais-français*. Paris : Ophrys, (1987), 1989.
DEMANUELLI, Jean et Claude, *Lire et traduire*. Paris : Masson, 1995.
OSEKI-DEPRE, Inès, *Théories et pratiques de la traduction littéraire*. Paris : Armand Colin, 2009.
STEINER, George, *After Babel. Aspects of Language and Translation*. Oxford: O.U.P., 1975.
Traduction française de LOTRINGER, Lucienne, *Après Babel. Une poétique du dire et de la traduction*. Paris : Albin Michel, 1978.
VENUTI, Lawrence, ed. *The Translation Studies Reader*. NY, London : Routledge, 2009.
VINAY, Jean-Pierre, Darbelnet, Jean, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris : Didier, (1958), 2004.
Dictionnaire unilingue Robert en 9 volumes, *TLF* (en ligne) ou [lexilogos](#) français sur internet.
Manuel de vocabulaire : Patrick Rafroidi et al., *Nouveau manuel de l'angliciste*, Paris : Ophrys (1986, mais choisir la réédition la plus récente).

Modalités de contrôle

- Formule standard session 1 : contrôle continu. La note finale est la moyenne de deux partiels de 2 heures (thème et version à chaque fois), comptant chacun pour 50% de la note.
- Formule dérogatoire session 1 : une épreuve sur table de 3 heures (thème et version, comptant chacun pour 50% de la note).
- Session 2 : une épreuve sur table de 3 heures (thème et version, comptant chacun pour 50% de la note).

Langues du cours

Anglais et français

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : oui, si la maîtrise du français est excellente.

Atelier virtuel de traduction en M1 Paris Nanterre/King's College London

Sur la base du volontariat les étudiant.es se rencontrent en binômes / équipes sur Google Hangout ou Skype à dates régulières au second semestre pour travailler ensemble à une traduction collaborative. Ils sont responsables de leur rythme de travail et de la production de leur traduction. Il s'agit d'un travail qui implique de savoir écouter, partager, suggérer, et négocier et qui prépare donc au monde du travail. La langue d'échange sera le français pour le texte de version et l'anglais pour le texte de thème. Ces travaux ne seront pas notés mais seront corrigés et un corrigé type sera proposé. Cet atelier virtuel est ouvert aux étudiant.es en présentiel mais aussi aux étudiant.es à distance.

Responsable pour le M1 à Paris Nanterre : Christine Berthin

U.E. : 3VEAUF84 – 3VEAUF85
3VMA8TRS Traduction spécialisée
Intitulé court : Traduction spécialisée

Responsable(s) :	Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY
Durée du cours :	2h par semaine
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Anne-Pascale BRUNEAU-RUMSEY

Programme

Dédié à la poursuite d'un travail de haut niveau en traduction de textes de presse, ce séminaire propose une spécialisation progressive dans les domaines économique et juridique. La traduction se fait à partir d'articles publiés dans des quotidiens et hebdomadaires d'actualité (*The Economist, The Guardian, The Telegraph, Time Magazine, The New York Times, Le Monde, Libération, L'Obs, Les Échos*, etc.) ou sur les sites web de ces journaux.

Ce travail implique une réflexion approfondie sur le fonctionnement des deux langues, et une lecture régulière de la presse, en anglais et en français.

NB : Tout étudiant souhaitant rédiger un mémoire de traduction doit prendre contact avec les enseignants de traduction dès le début de l'année universitaire afin de définir le corpus pour le 1er novembre au plus tard.

Bibliographie

CHUQUET H, et M. Paillard, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Paris, Ophrys, 2002
LARREYA, Paul, et C. RIVIERE, *Grammaire explicative de l'anglais*, 4e éd., Harlow, Pearson Longman, 2010
VINAY J.P., et J. DARBELNET, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris, Didier, 2004
DEMANUELLI, C. & J., *La traduction mode d'emploi*, Paris, Masson, 1995

Dictionnaire monolingue anglais, par exemple :

- *Longman Dictionary of Contemporary English*, Harlow, Longman, 2014
- *Concise Oxford English Dictionary*, Oxford, OUP, 2011
- *Oxford Advanced Learner's Dictionary*, Oxford, Oxford University Press, 2007

Dictionnaire bilingue, par exemple :

- *Le Robert & Collins « Senior »* ou « Super Senior »
- *Le Grand Dictionnaire Hachette-Oxford, français-anglais, anglais-français* (2009)

Dictionnaire monolingue français :

Robert en 9 volumes, *Trésor de la langue française (TLF)*, en ligne) ou *Lexilogos français* (en ligne)

Modalités de contrôle

- Formule standard Session 1 : Contrôle continu. La note finale est la moyenne de deux épreuves de traduction sur table en 2 heures comptant pour 50 % chacune.
- Formule dérogatoire Session 1 : une épreuve sur table en 3 heures (version longue ou version et thème)
- Session 2 : une épreuve sur table en 3 heures (version longue ou version et thème)

Langue(s) du cours Français et anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : oui

U.E. : 3VEAUC81 – 3VEAUF85
EC : 3VMA8INF Anglais informatique
Intitulé court : informatique

Responsable(s) :	Erick NGANSO
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant.e(s) :	

Programme

1 - Rappel sur l'environnement de travail

- Dossiers, compression, caractéristiques de fichiers (taille, nom, etc...)

2 - Traitement de texte :

- Automatiser la gestion des mises en forme : Création/Personnalisation de styles, création de modèles
- Construction et mise en forme de longs documents : numérotation automatique, sommaire, en-tête et pied de page, renvois
- Illustrations : graphismes, images et schémas
- Tableaux, listes, annexes
- Travail collaboratif : Suivi de modifications, utilisation de notes

3 - Tableur :

- Combinaison de formules simples
- Lier et consolider les données
- Exploitation d'une liste de données : trier, filtrer, supprimer les doublons, graphiques
- Analyse des données à l'aide de tableaux croisés dynamiques

4 - Présentations

- Personnaliser la ligne graphique : thèmes et masques.
- Dynamiser les présentations : animations et transitions
- Utiliser les graphiques, dessins et clipart

Examen terminal

1 examen sur ordinateur d'1h30

U.E. : 3VEAUC81– 3VEAUF85
EC : 3VMA8PRS Dossier de presse
Intitulé court : dossier de presse

Responsable(s) :	François CUSSET
Durée du cours :	
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant.e(s) :	

Programme

Après avoir choisi et validé avec l'enseignant responsable un sujet, il s'agit de réunir des articles pertinents pour composer un véritable dossier de presse documentaire, qui doit comporter au moins:

- une quinzaine d'articles organisés selon le déroulé d'un plan
- une table des matières
- une introduction en anglais d'au moins trois pages présentant la problématique retenue et tirant des matériaux assemblés une conclusion de portée plus large.
- une version papier reliée ou agrafée et formellement présentée selon les normes d'un dossier de presse de service documentaire.

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : oui

U.E. : 3VEAUC81– 3VEAUF85
EC : 3VMA8MEM Stage, VAP ou Mémoire
Intitulé court : Stage, VAP ou mémoire

Responsable(s) :	Anne CREMIEUX et Bernard CROS
Durée du cours :	
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant.e(s) :	

Le stage en M1 n'est pas obligatoire mais il est fortement recommandé. Il donne la possibilité de découvrir le monde de la traduction audio-visuelle ou économique et juridique d'un point de vue professionnel. Il se fait de préférence en entreprise (les stages à distance sont acceptés en M1) ou auprès d'une association. De la nature du stage dépend la validation par l'équipe pédagogique puis par le service des stages de la convention. Les CDD ou CDI (à temps partiel) dans ces domaines sont bien entendu acceptés et permettent de valider le diplôme.

Pour les aspects techniques (cadre réglementaire, demande d'agrément, conventions de stage...), voir directement le bureau des stages

<https://etudiants.parisnanterre.fr/stages-et-emplois-190580.kjsp?RH=1253625332962&RF=1287736971714>

LE RAPPORT DE STAGE

LONGUEUR : entre 15 et 20 pages rédigées (sommaire et annexes **non compris**)

LANGUE : à déterminer avec votre enseignant.e référent.e

COUVERTURE : mentions obligatoires ci-dessous.

UFR LCE

Année universitaire XXXX-XXXXf

RAPPORT DE STAGE : TITRE

Prénom et Nom

Prénom et Nom enseignant. ?Paris Ouest

Nom de l'entreprise

Dates du stage

RELIURE de préférence à spirale (plus pratique), impression de préférence recto-verso (moins lourd)

POLICE et MISE EN PAGE : Times New Roman, taille 12, interligne 1.5, texte justifié à gauche et à droite, marges (haut, bas, droite, gauche) de 3 cm

ELEMENTS DE PRESENTATION

- Faire un sommaire (à placer au début),
- Mettre des notes de bas de page (pas de fin de texte) lorsque nécessaire (pour expliquer un sigle, un terme technique, une information secondaire...)
- Paginer le document (sans commencer à la page 10 pour faire croire que le document fait 20 pages)
- Inclure les images et autres dans le texte plutôt qu'en annexe (à déduire du texte, grosso-modo)

ORTHOGRAPHE ET LANGUES : Evaluation pour moitié sur la correction de la langue (utiliser le correcteur d'orthographe en ayant défini la bonne langue, se relire et se faire relire), orthographe, grammaire, syntaxe, style. Opter pour des phrases courtes et un style simple. L'aspect professionnel de l'objet est un élément important de la note.

CONTENU : Introduction, 2 ou 3 parties, conclusion

Avant toute chose, trouver une question à traiter (à soumettre pour approbation), par exemple, la contrainte en sous-titrage ou la traduction de l'humour, la relation client, les différences culturelles.

Penser à prendre des notes dès le début du stage pour avoir des exemples intéressants à rapporter. Tenir par exemple un **journal de stage** dans lequel consigner chaque jour le détail des tâches effectuées avec commentaires, très utiles au moment de rédiger le rapport.

Dans l'**introduction**, présenter les conditions du stage et pourquoi traiter la question choisie. Toute information intéressante (comment vous avez trouvé ce stage, pourquoi vous vouliez faire un stage dans ce domaine spécifique) est bienvenue, sans obligation d'inclure chaque détail ou de faire l'historique de l'entreprise, sauf si cela a un lien avec la question traitée.

Trouver 2 ou 3 aspects à **développer**, pas plus : ce seront les parties.

Conclure sur la question abordée et ce que le stage a apporté, éventuellement sur l'avenir.

Possibilité à tout moment inclure des points négatifs, mais raisonnablement pour ne pas paraître prétentieux par rapport aux professionnels qui vous ont accueilli. Si le stage se passe très mal, en informer l'enseignant-e bien avant de rendre le rapport

Interdiction :

- de copier coller le site de l'entreprise,
- de rendre un rapport ennuyeux et trop long,
- de rendre un rapport trop court, moins pénible à lire mais tout aussi grave que le défaut précédent.

Soutenance : elle est organisée par l'enseignant.e en mai ou en juin. Les dates butoir de rendu sont déterminées par l'UFR et sont communiquées ultérieurement.

Contactez les professeurs pour les informer des avancées et questionnements.

TAV	TEJ
Anne Cremieux	Jean-Marc Sahuc
	Pierre Arnaud
	Bernard Cros

La formation en M2 ne peut s'effectuer qu'en contrôle continu. Il n'y a pas de session de rattrapage. L'assiduité est obligatoire pour la validation du M2

M2 / semestre 3

I. COURS DE TRONC COMMUN

U.E. : 3VTSUF01

EC : 3VMT00MM : Master Pro TAS Outils multimédias + Introduction aux techniques de l'interprétation

Intitulé court : Informatique et Interprétation

Responsable(s) :	Yan BRAILOWSKY et Xavier COMBE
Durée du cours :	32h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant.e(s) :	Yan BRAILOWSKY, Xavier COMBE, Julie VERBERT

12h Application professionnelle des outils multimédias (Yan Brailowsky)

Objectifs:

1. **Découverte et prise en main d'outils informatiques** susceptibles d'être utiles aux métiers de la traduction (exemple : traitement de texte/tableur (usage avancé), TAO, localisation, sous-titrage, graphisme, bases de données, gestion de projet, ressources numériques...).
2. **Professionalisation du cadre et des méthodes de travail** grâce aux outils informatiques (exemple : site et réseaux professionnels ;; devis et facturation ; prévention des troubles musculo-squelettiques ; ergonomie du travail ; organisation, stockage et sécurité des données...);
3. **Exercices pratiques immédiatement exploitables** (création d'un site personnel, d'une carte de visite, pratique de la dactylographie, exploitation d'un logiciel de TAO et de lexiques, publipostage, etc.).

Ce cours a pour vocation de vous donner des solutions concrètes à des problèmes et besoins potentiels dans les métiers de la traduction.

4 h Création d'entreprise ; Logiciels de traduction (Julie Verbert)

Présentation du métier de traducteur indépendant – de la création d'entreprise au quotidien

Présentation des principaux logiciels de traduction – pour mieux traduire et gérer les projets de traduction

16 h Introduction aux techniques de l'interprétation (Xavier Combe)

Présentation du métier d'interprète. Présentation des techniques d'interprétation de conférence et de liaison. Initiation à la méthodologie de l'interprétation consécutive.

Bibliographie

Distribuée en cours

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu :

Yan Brailowsky -- Examen sur ordinateur : 2 heures

Xavier Combe -- Oral 15 minutes : exercices d'interprétation consécutive

Langue(s) du cours : français

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

U.E. : 3VTSUF01

EC : 3VMT0PRI Propriété intellectuelle

Sous-titre éventuel : Propriété intellectuelle / traduction séries judiciaires

Intitulé court : Propriété intellectuelle et séries judiciaires

Responsable(s) :	Sébastien RAIMOND; Flore COULOUMA
Durée du cours :	10h + 8h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant.e(s) :	Sébastien RAIMOND; Flore COULOUMA

10h Propriété intellectuelle et droits du traducteur (Sébastien Raimond)

Ce cours a pour objet de confronter le travail de traduction au droit de la propriété intellectuelle. En première partie, il sera souligné que la traduction peut être une œuvre de l'esprit originale, permettant au traducteur d'obtenir la qualité d'auteur ; il s'agit cependant d'une œuvre dérivée (qui procède d'une œuvre préexistante), ce qui va contraindre le traducteur dans sa liberté créatrice. La deuxième partie sera consacrée à la description des droits de propriété intellectuelle du traducteur : comme tout auteur, il est normalement titulaire d'un droit d'exploitation (par reproduction et représentation) et de droits moraux (paternité, divulgation, respect, retrait et repentir). Ses droits sont cependant parfois en concurrence avec les droits d'autres créateurs. Une troisième partie sera enfin consacrée à l'exercice des droits du traducteur : seront notamment évoqués les contrats d'exploitation conclus par le traducteur et la situation du traducteur-salarié.

8h Traduction des séries judiciaires (Flore Coulouma)

Toute traduction de série télévisée pour la télévision française se heurte aux problèmes de la traduction audio-visuelle (écriture concise pour le sous-titrage, niveau de langue accepté, effacement des marques). Mais la traduction de séries judiciaires pose le problème spécifique de la grande différence d'organisation de la justice dans les deux pays. En effet, certains termes juridiques n'ont pas de correspondance dans le vocabulaire français - un exemple : le fameux "warrant" américain deviendra-t-il un "mandat", une "commission rogatoire" ou simplement une "autorisation" ? Pendant ce cours, nous travaillerons sur ces problèmes de traduction d'un système judiciaire à un autre et réfléchirons sur les choix de traduction qui respectent le système d'origine ou au contraire, basculent dans le système français.

Bibliographie

CORNU et al., 2007 *Vocabulaire juridique*, Paris, Quadriga et les Presses Universitaires de France, (huitième édition)
GARNER et al., 1996 *Black's Law Dictionary*, St Paul, West Publishing Co.

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : 2 examens écrits de deux heures

Langue(s) du cours : français et anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

U.E. : 3VTSUF01

EC : 3VMT0PTR : Projet Traduction M2 S2

Intitulé court : Projet Traduction

Responsable(s) :	Nina FERRÉ
Durée du cours :	10h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTs
Enseignant.e(s) :	Nina FERRÉ

Programme

Les étudiant.es des deux options travailleront ensemble, par groupes, pour traduire de longs dossiers qui feront appel aux diverses compétences requises dans les deux options. Le but de ce cours est d'acquérir une expérience quasi-professionnelle en traduction, relecture et coordination en simulant les conditions de travail en entreprise où les délais serrés imposent l'intervention de plusieurs personnes sur un même projet. L'enseignant nommera un coordinateur par groupe, qui devra répartir les tâches, coordonner l'écriture d'un guide de style comprenant des règles typographiques et éditoriales, et traduire une partie du dossier. Les étudiant.es seront évalués en fonction de leur travail et de leur participation.

Bibliographie

Distribuée en classe

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : devoir maison, projet de traduction

Langue(s) du cours : français

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

U.E. : 3VTSUF01

EC : 3VMT0TRG : Traduction littéraire

Intitulé court : Traduction littéraire

Responsable(s) :	Serge CHAUVIN
Durée du cours :	16h
Nombre de crédits (ECTS) :	3 ECTS
Enseignant.e(s) :	Serge CHAUVIN

Programme

Traduction d'extraits d'œuvres contemporaines en prose.

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : un examen écrit de deux heures

Langue(s) du cours : français

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

II. SÉMINAIRES SPÉCIALISÉS TRADUCTION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE

U.E. : 3VTSUF91 : Anglais Master pro TAS Séminaire

EC : 3VMT9DDE : Discours du droit

Sous-titre éventuel : Discours du droit et de l'économie

Intitulé court : Discours du droit et de l'économie

Responsable(s) :	Pierre ARNAUD, Jean-Marc SAHUC
Durée du cours :	98 h
Nombre de crédits (ECTS) :	9 ECTS
Enseignant.e(s) :	Pierre ARNAUD ; Augustin BOUJEKA ; Bernard CROS ; Pierre Philippe FRANC ; Jean-Marc SAHUC ; Fabrice TRICOU

8 séminaires.

1- Éléments de culture juridique utiles à la traduction : 20h (Jean-Marc SAHUC, 14h, et Bernard CROS, 6h)

L'objectif du cours est de développer la culture juridique des étudiant.es afin de les aider à réaliser des traductions éclairées. Des thèmes de droit français choisis en fonction de leur utilité en matière de traduction (ci-dessous) seront traités sous angles : théorique - comparaison avec le droit anglais/américain - pratique : exemples tirés de traductions réelles.

Les thèmes abordés seront :

- Introduction : Panorama du droit français, destiné à mettre les différents thèmes en perspective (spécificités, branches du droit, principales institutions)
- Droit des obligations : droit des contrats, droit de la responsabilité
- Droit des sociétés
- Droit des biens/sûretés/successions
- Droit du travail/droit social
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit financier international : les normes IFRS/IAS (présentation)
- Historique et fonctionnement de la Common Law

Bibliographie :

François TERRE, Philippe SIMLER, Yves LEQUETTE, *Droit civil, Les obligations*, éditions Dalloz (11^e édition)

Gérard CORNU, *Vocabulaire juridique*, Puf

Bryan A. GARNER, Thomson WEST, *Black's Law Dictionary*, Eighth Edition

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : 1 devoir maison et 1 écrit (en salle)

2- Application professionnelle : 16h (Jean-Marc SAHUC)

L'objectif du cours est de favoriser l'intégration professionnelle des étudiant.es.

Ce cours comprend une visite des locaux de Legitem (entreprise de traduction juridique et financière) à Paris, et une rencontre avec l'équipe.

Les grands thèmes abordés seront :

Les spécificités de l'entreprise de traduction (agence ou entreprise individuelle).

La création, les ressources humaines (profils des emplois) et techniques, les exigences de qualité et de rentabilité, la concurrence, les prix, la prospection, la fidélisation des clients, le traitement des "réclamations".

Atelier "création d'entreprise" : le choix du nom, le positionnement (spécialiste/généraliste), les axes de différenciation.

La gestion de projets : du traitement de la demande de devis à la livraison.

La gestion de l'urgence - la spécificité des projets nécessitant l'intervention d'une équipe de traducteurs/relecteurs (partage du texte, harmonisation).

Bibliographie :

TROUT, Jack, *Differentiate or die, Survival in our era of killer competition*, Wiley

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : Examen et devoir maison

3- Les grandes théories économiques : 16h (Fabrice TRICOU)

Introduction : Petit panorama de l'histoire de la pensée économique.

Mercantilistes, Physiocrates, Classiques, Marx, Néo-classiques, Keynes.

Première partie : De la définition formelle de l'économie à la vision en termes micro de marché.

Au sens formel, est économique tout choix efficace dans l'utilisation des ressources.

On présente d'abord la rationalité des choix individuels comme utilisation efficace des moyens.

On aborde ensuite la coordination interindividuelle marchande en concurrence parfaite (loi de l'offre et de la demande) puis en concurrences imparfaites (interactions stratégiques).

Seconde partie : De la définition substantielle de l'économie à la vision en termes macro de circuit.

Au sens substantiel, est économique tout phénomène lié au bien-être matériel.

On présente d'abord les catégories de production, distribution, échange et consommation.

On aborde ensuite les représentations macroéconomiques économiques avec primauté de l'offre (loi des débouchés) ou primauté de la demande (principe de la demande effective).

Bibliographie

D. CLERC, *Déchiffrer l'économie*, La Découverte, 2004.

B. MARIS, *Antimanuel d'économie*, Bréal, 2003.

J.Y. CAPUL (dir.), *Découverte de l'économie*, Les cahiers français, La documentation française, 1997 : 1- Concepts et mécanismes, numéro 279 ; 2- Histoire de la pensée économique, numéro 280.

C.D. ECHAUDEMAISON (directeur), *Les grands textes de l'économie et de la sociologie*, Nathan, 1996.

HEILBRONER R.L. [1999], "The worldly philosophers", 7th edition, Touchstone, NY.

HEILBRONER R.L. and THUROW L.C. [1998], "Economics explained", 4th edition, Touchstone, NY.

FOLEY D.C. [2006], "Adam's fallacy", The Belknap Press of Harvard University Press, Cambridge Us and London UK.

BUCHHOLZ T.G. [2007], "New ideas from dead economists", 3rd edition, Plume.

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : Examen écrit de 2h

4- Économie, entreprise, finance : 8h (Pierre ARNAUD)

Ce cours a pour objectif d'approcher, dans l'optique d'un traducteur professionnel, les différents types de documents du domaine économique et financier susceptibles d'être soumis à un traducteur dans l'exercice de sa spécialité. En plus des aspects de traduction, le cours comprend un volet conceptuel visant à expliciter les notions techniques sous-jacentes aux documents traduits, dont la maîtrise est indispensable à une bonne compréhension et une traduction de qualité.

Les textes traités en cours sont choisis pour leur niveau de technicité élevé. Ils proviennent de quatre sources :

1. documents d'entreprise, extraits des sites internet, mémos, brochures, bilans, annexes au bilan, documents de gouvernance, lettres aux actionnaires, proxies, communiqués, etc.
2. littérature savante, publications de centres de recherche, de think tanks, articles de revues économiques et financières, working papers, publications universitaires ;
3. documents publiés par les organismes de contrôle tels que FED, SEC, FASB ;
4. documents publiés par les organismes internationaux comme l'OCDE, le WTO, l'ONU, la Banque Mondiale, le FMI, etc.

L'accent est mis non seulement sur l'exactitude et la fluidité de la traduction, mais aussi sur les méthodes, le rendement et l'organisation du travail en équipe. A travers des exercices minutés et des traductions collectives, les étudiant.es s'entraînent à améliorer leur rapidité de traitement des textes (facteur essentiel de professionnalisation) et à gérer le travail partagé, depuis le découpage et la distribution d'un texte long jusqu'à son homogénéisation et mise en forme finale.

Le lien suivant est à la disposition des étudiant.es. Il leur permettra d'avoir accès en ligne aux textes étudiés en cours : <http://sites.google.com/site/master2versioneco/documents>

Bibliographie

Distribuée en cours

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : Devoir maison

5- Le système bancaire américain : 10h (Augustin BOUJEKA)

Cet enseignement présente de façon brève et sommaire le système bancaire américain dans une perspective juridique. Dans un premier temps il prend pour objet l'étude de l'architecture des organes composant ce système en soulignant le partage de compétences entre le gouvernement fédéral et les états membres de l'Union. Dans un second temps sont envisagées les opérations bancaires. Une ébauche de comparaison avec le système français fait percevoir une certaine convergence née de la création du système européen de banque centrale.

Contrôle continu:

Oral : 15 minutes

Langue(s) du cours : français

6- Introduction au droit de l'Union européenne : 8h (Augustin BOUJEKA)

- L'évolution historique et juridique de la construction de l'Union européenne
- l'architecture institutionnelle de l'Union européenne
- l'armature du droit matériel de l'Union européenne
- les organes juridictionnels de l'Union européenne

Bibliographie :

J.-S. BERGE et S. Robin-OLIVIER ; *droit européen*, PUF coll. Thémis 2^e éd. 2011

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : un oral de 15 minutes

7- Le droit commercial (France, Grande Bretagne, USA) : 10h (Pierre-Philippe FRANC)

Le cours d'introduction au droit commercial anglais et français présente, dans leur langue d'origine, les concepts de base dans les deux systèmes juridiques.

Seront traités en particulier : certains contrats spéciaux (tel que la vente ou le mandat), les moyens de paiements (concept de monnaie, instruments de paiement). Le cours se terminera par un module de présentation du droit des trusts.

Bibliographie :

Distribuée en cours

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : Examen 1h

Langue(s) du cours : français

8- Droit des sociétés : 8h (Pierre-Philippe FRANC)

Le cours consiste à donner aux étudiant.es une présentation rapide du droit des sociétés en France notamment des principales sociétés commerciales (SARL, SA et SAS). Cette présentation inclura la formation de la société, les organes de vote et de direction ainsi qu'un bref survol des opérations de dissolution et liquidation.

La présentation des différents types de sociétés sera effectuée de façon comparative avec d'autres pays de langue anglaise et notamment avec les sociétés en Angleterre (Company Law) et aux Etats-Unis (Law of Corporations).

Bibliographie :

Distribuée en cours

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : Examen 1h

Langue(s) du cours : français et anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

III. SÉMINAIRES SPÉCIALISÉS TRADUCTION AUDIOVISUELLE

U.E. : 3VTSUF93 Master Pro TAS Séminaires AV M2S1

EC : 3VMT9AFL : Analyse filmique

Sous-titre éventuel :

Intitulé court : Analyse filmique

Responsable(s) :	Serge CHAUVIN, Anne-Marie PAQUET-DEYRIS
Durée du cours :	8h + 6h
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Serge CHAUVIN, Anne-Marie PAQUET-DEYRIS

Réflexions sur le langage cinématographique et sur le vocabulaire de l'analyse filmique

8h (Anne-Marie Paquet-Deyris) - Une réflexion sur la façon dont le sens et l'émotion sont véhiculés par le cinéma américain. Une attention particulière est accordée aux codes « spécifiques » et au vocabulaire français et anglais qui permet de décrire le travail du plan (cadrage, positions et mouvements de caméra), celui du montage, ainsi que leurs effets.

Des séquences de films sont étudiées en détail.

6h (Serge Chauvin) On s'attachera à la construction de la fiction filmique par la mise en scène *et* par le spectateur, à travers l'étude de variations sur des figures narratives et plastiques, puis de cas de transgression des codes classiques.

Bibliographie

Jean-Loup BOURGET, *Hollywood, la norme et la marge*, Armand Colin, 2005

Jacqueline NACACHE, *Le Film hollywoodien classique*, Armand Colin 128, 2005

Robert SKLAR, *Movie Made America*, Random House, 1994

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : un examen écrit de deux heures (60%), un oral (40%)

Langue(s) du cours : français et anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

U.E. : 3VTSUF93 : Master Pro TAS Séminaires AV M2S1

EC : 3VMT9SYN : Scénario et Synopsis

Sous-titre éventuel :

Intitulé court : Théorie du scénario et Synopsis

Responsable(s) :	Anne CRÉMIEUX
Durée du cours :	42 h
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Anne CREMIEUX et intervenants extérieurs

8h Théorie du Scénario (Anne Crémieux)

Analyses des méthodes et contraintes d'écriture spécifiquement liées au scénario, dont la connaissance est utile lors des travaux de traduction.

8h Synopsis (Anne Crémieux)

La promotion de films étrangers a souvent recours aux résumés de différentes longueurs que le traducteur est amené à produire directement à partir du scénario ou de synopsis existants. Ce cours a pour objectif de préparer les étudiant.es à ce travail (*one-liners*, synopsis de longueurs différentes, dans les deux langues).

26h Profession traducteur (intervenants extérieurs)

Le montage et la traduction audio-visuelle ; les attentes d'une directrice de plateau de doublage ; la localisation des jeux vidéo ; la traduction littéraire ; la comptabilité d'un auteur indépendant ; visites d'entreprises de doublage et de sous-titrage ; audiodescription

Bibliographie

ARISTOTE	<i>La poétique / Poetics</i>
Robert McKEE	<i>Story</i> , ReganBooks (Harper Collins), 1997
Linda SEGER	<i>Making a Good Script Great</i> , Samuel French, 1994
Dominique PARENT-ALLIER	<i>Approche du scénario</i> , Armand Colin, 2004

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : un examen écrit de quatre heures

Langue(s) du cours : français et anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

I. SEMINAIRES SPECIALISES TRADUCTION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE

U.E. : 3VTSUF92 : ANGLAIS MASTER PRO TAS TRADUCTION M2 S1

EC : 3VMT9TJV : Anglais TAS Traduction juridique version

Intitulé court : Traduction juridique version

Responsable(s) :	Bernard CROS
Durée du cours :	50 h
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Bernard CROS, Séverine LETALLEUR, Vincent LENOIR, Jean-Marc SAHUC

Programme

Traduction de contrats, essentiellement des contrats-types britanniques et américains, (franchise, bail, convention de séparation et règlement patrimonial, politique de protection des données nominatives, contrat de distribution, contrat de vente immobilière, cession de droits commerciaux, statuts de société, délégation de pouvoirs, accord de confidentialité, contrat de travail, etc.), compte rendu d'une assemblée d'actionnaires. Traduction de document internes d'entreprise exposant un certain nombre de règles à respecter au regard de la législation (thème de la « Conformité-Compliance »). Traduction de textes de loi et d'arrêts (loi sur les clauses contractuelles abusives, arrêt sur la négligence, loi sur les déclarations erronées, lois sur les trust et les trustees, loi sur les syndicats et les conflits sociaux, etc.).

Conseil de l'Europe, *Lexique anglais-français*, Éditions du Conseil de l'Europe, 1993.

Anne DEYSINE et al., *Dictionnaire de l'anglais économique et juridique*, Le livre de Poche, 1996

Henry SAINT DAHL, *Dahl's Law Directory* (français-anglais ; anglais-français), William S. Hein & Co. Inc. Dalloz, 1995

B. DHUICQ et D. FRISON, *Dictionnaire de l'anglais juridique*, Pocket, dernière édition.

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : 3 devoirs maison, 1 devoir sur table avec dictionnaires et lexiques (2 heures)

Langue(s) du cours : français et anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

U.E. : 3VTSUF92 : Anglais Master PRO TAS Traduction M2 S1

EC : 3VMT9TJT : Anglais TAS Traduction juridique Thème

Sous-titre éventuel :

Intitulé court : Traduction juridique Thème

Responsable(s) :	Frank ROMANO
Durée du cours :	12h
Nombre de crédits (ECTS) :	4,5 ECTS
Enseignant.e(s) :	Frank ROMANO

Programme

Les étudiant.es ont à traduire des textes portant sur des sujets aussi divers que le droit des sociétés, des associations, le travail intérimaire, la responsabilité des fonctionnaires, certains contrats d'assurance, la législation européenne, la régulation et la normalisation, la recherche scientifique, la bioéthique, les directives européennes sur le dépôt des brevets, les gènes, la pollution atmosphérique, la circulation des poids lourds, les nouveaux droits des passagers aériens, la loi sur l'informatique et les libertés, le contrat d'édition, les prélèvements d'organes, les éco-taxes (rapport européen) . Un contrat de travail sera aussi traduit.

Bibliographie

Distribuée en cours

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : devoir sur table avec dictionnaire (2h)

Langue(s) du cours : français et anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

U.E. : 3VTSUF92 ANGLAIS MASTER PRO TAS TRADUCTION M2 S1
EC : 3VMT9TEV : Anglais TAS Traduction économique version
Intitulé court : Traduction économique version

Responsable(s) :	Pierre ARNAUD
Durée du cours :	40h
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Pierre ARNAUD ; Jean-Marc SAHUC

Programme

Ce cours aborde la traduction spécialisée sous ses angles à la fois techniques et conceptuels. L'objectif est d'entraîner les étudiant.es à la traduction financière dans une optique professionnelle et d'approfondir leur connaissance des concepts qu'ils sont susceptibles de rencontrer dans la pratique de la traduction économique.

Aspects techniques :

Types de textes abordés :

- Articles de la presse spécialisée, traitant de sujets techniques (marchés financiers, agences de notation, évolution de la réglementation bancaire, etc)
- Documents d'entreprise : bilan, compte de résultat et notes explicatives, documents d'information à l'intention des actionnaires/investisseurs, documents marketing, memos, statuts.
- Documents publiés par des instituts de recherche ou des agences gouvernementales, par exemple : Mortgage Equity (Bank of England), Pro Forma Accounting (SEC), The Economics or Climate Change (Congressional Budget Office).

Aspects conceptuels :

Les concepts abordés visent à étayer la connaissance du lexique avec une meilleure compréhension de la pratique économique. La liste ci-dessous est purement indicative :

Système bancaire ; gouvernance d'entreprise ; principes généraux de comptabilité US (GAAP) ; loi sur les faillites (Chapter 7 et 11) ; marchés et instruments financiers (NYSE, NASDAQ, stock options, junk bonds, ratios, IPOs, etc) ; relations sociales (pratique du collective bargaining aux USA , système de retraite privée – 401K, defined benefit/contribution plan) ; politique monétaire fédérale ; fonctionnement du capital risque et du « private equity » ; formes d'entreprises : partnerships, private/public corporation ; franchises, licences ; médias électroniques.

Bibliographie

Code IFRS, normes et interprétations, Collection les codes RF, Groupe Revue Fiduciaire, 8^e édition, 2013

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : Devoir maison 50%, devoir sur table avec dictionnaire et lexiques (2h) 50%

Langue(s) du cours : français et anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

U.E. : 3VTSUF92 : Anglais Master Pro TAS Traduction M2 S1
EC : 3VMT9TET : Anglais TAS Traduction économique Thème
Sous-titre éventuel :
Intitulé court : Traduction économique Thème

Responsable(s) :	Cornelius CROWLEY
Durée du cours :	14 h
Nombre de crédits (ECTS) :	4,5 ECTS
Enseignant.e(s) :	Cornelius CROWLEY, Bernard OFFERLE

Programme

Textes journalistiques sur les sujets suivants :

- La monnaie unique
- Le déficit américain
- Faut-il mettre les états en faillite ?
- La dévaluation.
- Les faux euros
- La dette
- Les marchés veulent-ils la guerre ?

Contrôle des connaissances :

Devoir maison

Bibliographie : Distribuée en cours

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : un devoir maison

Langue(s) du cours : français et anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

II. SEMINAIRES SPECIALISES TRADUCTION AUDIOVISUELLE

U.E. : 3VTSUF94

EC : 3VMT9STR : Sous-titrage

Sous-titre éventuel :

Intitulé court : Sous-titrage

Responsable(s) :	Nina FERRÉ
Durée du cours :	40h
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Nina FERRÉ

Programme

Apprentissage du logiciel Easysub, repérage et sous-titrage sur supports variés (séries télévisées, documentaires, reportages)

Introduction au sous-titrage français-français pour sourds et malentendants

Les contraintes du sous-titrage sont multiples et variées. Par des techniques d'utilisation de l'image et par divers exercices pratiques, les étudiant.es vont s'exercer à la recherche de concision. Ils devront apprendre à surmonter les difficultés inhérentes au métier de sous-titreur : respecter le support visuel et rester fidèle au texte original.

Bibliographie

Jean-Marc LAVAUUR et Adriana SERBAN *La traduction audiovisuelle*, De Boeck, 2008

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : un examen écrit de quatre heures (60%) et remise d'un projet de traduction (40%)

Langue(s) du cours : français

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

U.E. : 3VTSUF94
EC : 3VMT9DBL : Doublage
Sous-titre éventuel :
Intitulé court : Doublage

Responsable(s) :	Laurence DUSEYAU
Durée du cours :	60h
Nombre de crédits (ECTS) :	6 ECTS
Enseignant.e(s) :	Laurence DUSEYAU et Isabelle SELESKOVICH

Programme

Voice Over : apprentissage des techniques de doublage voiceover. Travail avec Word et un logiciel de lecture vidéo sur divers documentaires (animalier, historique, etc.), le documentaire étant le principal type de programme pour lequel on recourt à la technique de la voiceover.

Doublage synchronisé : L'objectif de ce cours est d'enseigner aux étudiant.es les techniques du doublage en les guidant à travers les différentes étapes du travail. Outre la familiarisation avec le jargon, les étudiant.es apprendront à utiliser les symboles buccaux de la détection, à respecter le registre de langue, à adapter les références culturelles pour un public francophone, mais aussi et surtout à trouver le bon équilibre entre synchronisme, débit, et non déformation des dialogues originaux. Des ateliers pratiques et vivants permettront aux étudiant.es de se mettre en situation.

Bibliographie

Jean-Marc LAVAU et Adriana SERBAN La traduction audiovisuelle, De Boeck, 2008

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : Examen doublage synchro 4 heures 50%, remise de projet doublage synchro 40%, note devoir maison (voice over) 10%

Langue(s) du cours : français

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

U.E. : 3VTSUF94

EC : 3VMT9TAV : Traduction audio-visuelle

Sous-titre éventuel :

Intitulé court : Traduction audio-visuelle

Responsable(s) :	Anne CRÉMIEUX
Durée du cours :	100h
Nombre de crédits (ECTS) :	9 ECTS
Enseignant.e(s) :	Anne CRÉMIEUX, Serge CHAUVIN, Matthew BROWN, Suzanne DIGNAN

Programme

Les cours de traduction audiovisuelle sont composés de

52h Traduction vers l'anglais (Matthew BROWN)

The first semester of this course deals on the French-to-English translation of dialogue. We will concentrate mainly on film and television scripts from a wide variety of genres, though we will tackle at least one short passage from a play as well. During the second semester, our focus shifts to the translation of voice-over commentary from documentary films, texts relating to film history and film press kits – the kinds of documents students might be called on to translate from French into English in a real-world context.

36h Traduction vers le français (Anne CRÉMIEUX (18h) et Serge CHAUVIN(18h))

Traduction de scénarios présentant des registres lexicaux divers et/ou des problèmes de traduction spécifiques (allusions culturelles, dialectes, rapidité du rythme...), avec utilisation du passage du film concerné pour analyser le travail d'adaptation filmique, le sous-titrage et le doublage ; traduction de documents de production divers autour des mêmes œuvres.

12h Traduction Opéra (Suzanne DIGNAN)

Plus encore qu'au théâtre, où les pièces étrangères sont souvent données dans une version traduite, les surtitres d'opéra sont devenus quasi-incontournables : les œuvres lyriques sont désormais presque toujours chantées dans leur langue d'origine, et rares sont les maisons d'opéra qui n'ont pas recours aux surtitres pour aider leur public dans la compréhension des œuvres - même les opéras français sont de nos jours surtitrés.

En compléments des cours de sous-titrage, nous aborderons les problèmes techniques et linguistiques spécifiques au surtitrage d'opéra, à partir d'extraits de diverses œuvres théâtrales et lyriques en langue anglaise (contraintes de temps et d'espace, découpage, condensation, traduction/adaptation), en insistant sur les divers niveaux sémiotiques et culturels d'une performance, et sur les problèmes spécifiques posés par la dimension musicale des opéras (répétitions, traduction des ensembles etc.).

Bibliographie

Des précisions seront données en cours.

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu :

Version : Deux examens de 2h en milieu et fin d'année.

Thème : Deux examens de 2h en milieu et fin d'année.

Langue(s) du cours : français et anglais

Cours ouvert aux étudiant.es d'échanges internationaux : non

III. STAGE

U.E. : 3VTSUF04 :Anglais Master Pro TAS Stage AV M2 S2

EC : 3VMT0STA : Master Pro TAS Stage AV M2 S2

Intitulé court : Stage

Responsable(s) :	Anne CREMIEUX et Bernard CROS
Durée du cours :	Stage
Nombre de crédits (ECTS) :	18 ECTS
Enseignant.e(s) :	Anne CREMIEUX et Bernard CROS

Stage et rapport de stage :

- 1) Stage : durée minimum 2 mois - durée maximum 6 mois
- 2) Rapport de stage bilingue (en 2 exemplaires)

Modalités de contrôle

Formule standard session 1 - Contrôle continu : Évaluation du rapport de stage par un jury composé de 2 membres de l'équipe enseignante du M2

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

Le stage en M2 est obligatoire. Il donne la possibilité de découvrir le monde de la traduction audio-visuelle ou économique et juridique d'un point de vue professionnel. Il se fait en entreprise, auprès d'une association ou de professionnels indépendants. De la nature du stage dépend la validation par l'équipe pédagogique puis par le service des stages de la convention. Les CDD ou CDI (à temps partiel) dans ces domaines sont bien entendu acceptés et permettent de valider le diplôme.

Pour les aspects techniques (cadre réglementaire, demande d'agrément, conventions de stage...), voir directement le bureau des stages

<https://etudiants.parisnanterre.fr/stages-et-emplois-190580.kjsp?RH=1253625332962&RF=1287736971714>

LE RAPPORT DE STAGE

LONGUEUR : entre 35 et 45 pages rédigées (sommaire et annexes **non compris**)

LANGUE : moitié anglais, moitié français

COUVERTURE : mentions obligatoires ci-dessous.

UFR LCE

Année universitaire XXXX-XXXX

RAPPORT DE STAGE : TITRE

Prénom et Nom

Prénom et Nom enseignant.e Paris Ouest

Nom de l'entreprise

Dates du stage

RELIURE de préférence à spirale (plus pratique), impression de préférence recto-verso (moins lourd)

POLICE et MISE EN PAGE : Times New Roman, taille 12, interligne 1.5, texte justifié à gauche et à droite, marges (haut, bas, droite, gauche) de 3 cm

ELEMENTS DE PRESENTATION

- Faire un sommaire (à placer au début),

- Mettre des notes de bas de page (pas de fin de texte) lorsque nécessaire (pour expliquer un sigle, un terme technique, une information secondaire...)
- Paginer le document (sans commencer à la page 10 pour faire croire que le document fait 20 pages)
- Inclure les images et autres dans le texte plutôt qu'en annexe (à déduire du texte, grosso-modo)

ORTHOGRAPHE ET LANGUES : Evaluation pour moitié sur la correction de la langue (utiliser le correcteur d'orthographe en ayant défini la bonne langue, se relire et se faire relire), orthographe, grammaire, syntaxe, style. Opter pour des phrases courtes et un style simple. L'aspect professionnel de l'objet est un élément important de la note.

CONTENU : Introduction, 2 ou 3 parties, conclusion

Avant toute chose, trouver une question à traiter (à soumettre pour approbation), par exemple, la contrainte en sous-titrage ou la traduction de l'humour, la relation client, les différences culturelles.

Penser à prendre des notes dès le début du stage pour avoir des exemples intéressants à rapporter. Tenir par exemple un **journal de stage** dans lequel consigner chaque jour le détail des tâches effectuées avec commentaires, très utiles au moment de rédiger le rapport.

Dans **l'introduction**, présenter les conditions du stage et pourquoi traiter la question choisie. Toute information intéressante (comment vous avez trouvé ce stage, pourquoi vous vouliez faire un stage dans ce domaine spécifique) est bienvenue, sans obligation d'inclure chaque détail ou de faire l'historique de l'entreprise, sauf si cela a un lien avec la question traitée.

Trouver 2 ou 3 aspects à **développer**, pas plus : ce seront les parties.

Conclure sur la question abordée et ce que le stage a apporté, éventuellement sur l'avenir.

Possibilité à tout moment inclure des points négatifs, mais raisonnablement pour ne pas paraître prétentieux par rapport aux professionnels qui vous ont accueilli. Si le stage se passe très mal, en informer l'enseignant-e bien avant de rendre le rapport

Interdiction :

- de copier coller le site de l'entreprise,
- de rendre un rapport ennuyeux et trop long,
- de rendre un rapport trop court, moins pénible à lire mais tout aussi grave que le défaut précédent.

Soutenance : elle est organisée par l'enseignant-e en mai ou en juin. Les dates butoir de rendu sont déterminées par l'UFR et sont communiquées ultérieurement.

Contactez les professeurs pour les informer des avancées et questionnements.

TAV	TEJ
Matthew Brown	Cornelius Crowley
Anne Cremieux	Jean-Marc Sahuc
Laurence Duseyau	Pierre Arnaud
Serge Chauvin	Bernard Cros

BONUS AU DIPLOME

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômes ».

MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret pédagogique précise la mise en œuvre détaillée des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
 - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
 - Charte des étudiant-e-s d'échanges
 - Charte des sportifs de haut niveau

Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiant.es (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiant.es (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT(<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiant.es (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

Séance du CA du 07 avril 2014

L'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

Egalité et non-discrimination

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

Laïcité

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Liberté d'expression et d'opinion

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, invective). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

Respect des personnes et de l'environnement

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de débris constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les débris doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse vivre-ensemble@parisnanterre.fr.